

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **28 mars 2013**

Délibération n° 2013-3803

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE) - Attribution d'une subvention à la Fondation pour l'université de Lyon pour la mise en oeuvre de Campus création 2013**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local**

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 15 mars 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : vendredi 29 mars 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mmes Guillemot, Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bousson, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert, Jacquet, Justet, Kabalo, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, MM. Lévêque, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mmes Rabatel, Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touleron, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin (pouvoir à M. Lebuhotel), Crimier (pouvoir à M. Da Passano), Arrue (pouvoir à M. Kimelfeld), Barral (pouvoir à M. Vincent), Bouju (pouvoir à M. Reppelin), Assi (pouvoir à M. Buffet), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), M. Balme (pouvoir à M. Jacquet), Mmes Bocquet (pouvoir à M. Geourjon), Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Bernard B.), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Barret), Huguët (pouvoir à M. Gignoux), Joly (pouvoir à M. Gillet), Lambert (pouvoir à M. Longueval), Mme Levy (pouvoir à M. Augoyard), M. Ollivier (pouvoir à M. Suchet), Mme Palaja, MM. Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Roche (pouvoir à M. David G.), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas, Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Calvel, Barge, Bolliet, Llung, Louis, Muet, Nissanian, Touraine.

Conseil de communauté du 28 mars 2013**Délibération n° 2013-3803**

commission principale : développement économique

objet : **Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE) - Attribution d'une subvention à la Fondation pour l'université de Lyon pour la mise en oeuvre de Campus création 2013**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 mars 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Fondation pour l'université de Lyon est une fondation abritante, reconnue d'utilité publique. Créée par décret du 23 mars 2012, elle s'appuie sur la fusion-transformation de la Fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est et de la Fondation Rhône-Alpes futur. Elle a vocation à favoriser l'avancée en connaissance scientifique, recherche et innovation, à travailler en partenariat avec l'ensemble des acteurs pour mettre ces avancées au service des besoins économiques et sociétaux et à renforcer les synergies à l'international.

a) - Objectifs

Depuis 2004, la Communauté urbaine de Lyon met en œuvre une politique globale dans le domaine de l'entrepreneuriat. C'est un levier important pour garantir le renouvellement du tissu économique local et le développement de l'emploi sur l'agglomération.

La Communauté urbaine intervient en tant que coordinateur, promoteur et principal financeur du réseau Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE) en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de "Grand Lyon, l'esprit d'entreprise".

Les ambitions du réseau L_VE pour la période 2012-2014 sont de continuer à mettre l'entrepreneur au cœur de son action et de mobiliser le territoire pour maintenir et développer un cadre favorable à l'entrepreneuriat et à la croissance des jeunes entreprises. L'accessibilité, l'efficacité et la qualité de l'offre de service du réseau contribuent à faire de Lyon une référence européenne en matière d'entrepreneuriat. Le réseau s'engage à soutenir chaque entrepreneur par une offre de proximité et souhaite faire émerger les entrepreneurs à potentiel, notamment dans le cadre des filières d'excellence du territoire.

Le développement de la culture entrepreneuriale, notamment auprès des étudiants, participe à renforcer une relève entrepreneuriale porteuse de création, de richesse et de renouvellement du tissu économique. Bien que les établissements, les écoles et les universités ont multiplié des modules, programmes et formations spécifiques favorisant l'esprit d'entreprise, on constate un déficit de création d'entreprises par des étudiants issus de l'enseignement supérieur.

En associant annuellement plus de 20 établissements, dont la majorité est membre du pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES), plusieurs centaines d'étudiants et plus d'une trentaine de partenaires (dont une grande majorité d'entreprises), la manifestation Campus création constitue un élément original du réseau L_VE. Il participe pleinement à l'image de Lyon dans le champ de l'entrepreneuriat et participe à une meilleure visibilité globale de l'entrepreneuriat à Lyon. De plus, Campus création est un outil au service des établissements, des enseignants et des étudiants pour développer collectivement l'esprit d'entreprise.

C'est dans ce contexte que la Communauté urbaine souhaite renouveler son soutien à la Fondation pour l'université de Lyon, pour la mise en œuvre de Campus création.

Campus création est une manifestation annuelle dédiée à l'esprit d'entreprendre étudiant créée en 2004, dans le cadre des missions de l'association Vouloir entreprendre. Aujourd'hui, elle est organisée et hébergée par la Fondation pour l'université de Lyon.

Il s'agit d'un concours qui permet d'intensifier les rencontres entre étudiants et responsables d'entreprises et de développer l'esprit d'entreprendre des étudiants. Campus création propose de fait 2 concours annuels :

- l'un dédié aux jeunes diplômés créateurs ou en phase de le devenir (concours "Jeunes entrepreneurs de l'année"), qui récompense un jeune diplômé (moins de 18 mois après son diplôme) qui s'est lancé dans l'aventure entrepreneuriale avec un projet solide et viable,

- l'autre dédié aux étudiants (concours "Campus") : concours de projets virtuels, visant à développer l'esprit d'entreprendre.

Les projets des étudiants font l'objet d'un encadrement par des acteurs de l'entrepreneuriat (responsables entreprises, enseignants, consultants, etc.), ce qui confère au concours Campus création un caractère pédagogique affirmé qui se déroule sur l'ensemble de l'année scolaire (d'octobre à mai).

Les étudiants sont amenés à travailler en équipe sur un thème précis imposé chaque année. Des entreprises sponsorisent l'événement en dotant le concours de prix de 2 000 à 5 000 € remis aux étudiants lauréats.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2012 et bilan

Par délibération n° 2012-2827 du 19 mars 2012, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 80 000 € au profit de la Fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est pour l'action campus création 2012.

Le bilan de l'activité de la Fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est, dans le cadre de ce financement est le suivant :

- Pour le concours Campus création

417 étudiants issus de 25 établissements ont participé (23 en 2012, 19 en 2011, 12 en 2010). On peut noter la participation de 33 équipes interdisciplinaires.

Un accompagnateur et 11 intervenants au total ont été mis à disposition de chaque équipe-projet. Un parcours balisé tout au long de l'année a permis d'organiser des séminaires et ateliers thématiques. Des soirées réseaux et du coaching ont, par ailleurs, été proposés.

Un grand prix et 6 prix thématiques ont été remis.

Les étudiants ont valorisé leur travail en présentant leurs projets à l'aide de prototypes, de films ou d'affiches sous forme de stands. En 2011, pour valoriser le travail des étudiants, un répertoire qui recense tous les projets en compétition a été produit. La production de ce répertoire a été reconduite en 2012.

Electricité de France (EDF), nouveau partenaire, s'est investie aux côtés des entreprises déjà présentes l'édition précédente.

Cette édition a généré une centaine de retombées presse (presse écrite, internet, radio, TV) locales et régionales.

- Pour le concours Jeune entrepreneur de l'année (JEA)

Le concours JEA a reçu 30 dossiers provenant de la région (29 en 2011).

Les jeunes entrepreneurs ont eu accès à 3 séminaires de préparation spécifiques et plusieurs ateliers (business model, plan de financement et "pitch elevator").

10 projets ont été retenus en phase finale. Un grand prix et 3 prix thématiques ont été remis.

c) - Programme d'actions pour 2013 et plan de financement prévisionnel

L'édition 2013 sera marquée par les 10 ans de Campus création. Cet anniversaire sera l'occasion de marquer la nette évolution du programme.

Le concours Campus création

Le thème pour le concours 2013 Campus création est : "Alternatif". Il va rassembler 530 étudiants (inscrits au démarrage : 424 en 2012, 371 étudiants en 2011, 240 en 2009).

97 équipes sont constituées (de 2 à 9 étudiants par équipe) dont une quarantaine pluridisciplinaire (inter-établissements). Au total, pour mener à bien son projet, chaque étudiant consacrera plus de 100 heures de travail. 25 établissements sont associés à cette édition.

La finale de Campus création aura lieu le 16 mai 2013 à l'Hôtel de Ville de Lyon.

Le concours Jeune entrepreneur de l'année

37 projets JEA identifiés à ce jour sont portés par des jeunes diplômés issus d'établissement de la région. Une vingtaine de projets sera retenue pour la phase de présélection. La soirée de lancement JEA est programmée pour le 21 février 2013.

Evolution et objectif à moyen terme (2014-2015)

Campus création est aujourd'hui ancré dans le système de l'entrepreneuriat lyonnais. Après 10 ans d'existence, Campus création doit franchir une étape en devenant la référence de l'entrepreneuriat étudiants pour Lyon et sa région.

Le premier objectif est d'augmenter et d'élargir le nombre d'étudiants (mobilisation, sensibilisation dès la rentrée scolaire, désignation d'un référent dans chaque établissement "partenaire") : 1 000 étudiants concourant à l'horizon 2014-2015.

De plus, pour affirmer cette ambition à horizon 2015, une nouvelle feuille de route a été définie :

- implication plus forte des entreprises par la création d'un Club des partenaires,
- création d'un Club des entrepreneurs étudiants, pour organiser l'après concours et appuyer les étudiants souhaitant concrétiser leur projet,
- développer une bourse aux projets, pour capitaliser sur les idées développées et les "réinjecter", selon des modalités à définir, dans le tissu économique local,
- mise en place d'un "Forum entrepreneurs étudiants" : valorisation de l'ensemble des initiatives développées dans les établissements. Evoluer vers une journée d'ampleur sur l'entrepreneuriat des étudiants à Lyon (transformer la journée finale en un "jour de fête"/forum des étudiants entrepreneurs par une communication développée et non élitiste),
- mettre en place un observatoire de l'impact de la sensibilisation, pour mesurer les effets de ce type d'action,
- mettre en place une synergie avec les concours et initiatives au niveau national.

Budget prévisionnel 2013 pour la mise en œuvre de l'action Campus Création

Dépenses	Montants (en €)	Recettes	Montants (en €)
manifestation (dont prise en charge affranchissement et buffet)	35 000	Communauté urbaine de Lyon	80 000
appui pédagogique : séminaires, coaching, soirée, etc.	47 000	Région Rhône-Alpes	40 000
communication	32 000	participations entreprises (prix)	59 000
équipe dédiée	80 000	contribution des établissements partenaires du concours	36 000
dotation des prix	27 000	partenariat complémentaire	25 000
administration des projets	19 000		
Total	240 000	Total	240 000

Il est donc proposé au Conseil de communauté d'attribuer une subvention de fonctionnement de 80 000 € au profit de Fondation pour l'université de Lyon pour son programme d'actions 2013 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 80 000 € au profit de la Fondation pour l'université de Lyon pour la mise en œuvre de Campus création 2013,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la Fondation pour l'université de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 657 4 - fonction 90 - opération n° 0P03O2232.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 29 mars 2013.